

# Rapport public Parcoursup session 2024

I.U.T. d'Illkirch - BUT - Informatique

## Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

**I.U.T. d'Illkirch - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (7967)**

### Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 20%

Taux minimum de bacheliers technologiques fixé par le recteur : 50%

## Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. d'Illkirch - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (7967)	Jury par défaut	Autres candidats	66	743	350	275	67
		Bacheliers technologiques toutes séries	30	269	131	131	27

## Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. d'Illkirch - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (7967)	Jury par défaut	Autres candidats	Féminin	101	43	34	10	14,9 %
			Masculin	642	307	241	57	85,1 %
			<b>Total</b>	<b>743</b>	<b>350</b>	<b>275</b>	<b>67</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	Féminin	24	8	8	1	3,7 %
			Masculin	245	123	123	26	96,3 %
			<b>Total</b>	<b>269</b>	<b>131</b>	<b>131</b>	<b>27</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
I.U.T. d'Illkirch - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (7967)	Jury par défaut	Autres candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	18	2	1	0	0 %
				Sans mention	202	51	30	12	18,5 %
				AB	212	114	79	27	41,5 %
				B	147	122	109	17	26,2 %
				TB	54	53	48	9	13,8 %
				TBF	4	4	4	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>637</b>	<b>346</b>	<b>271</b>	<b>65</b>	<b>100 %</b>
			Baccalauréat Professionnel	Échec au bac	5	0	0	0	
				Sans mention	20	0	0	0	
				AB	12	0	0	0	
				B	11	0	0	0	
				TB	4	1	1	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				<b>Total</b>	<b>52</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	15	1	1	1	50 %
				AB	8	0	0	0	0 %
				B	12	1	1	1	50 %
				TB	11	0	0	0	0 %
				TBF	5	0	0	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>51</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>100 %</b>
				Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	1	1	0
			B		1	0	0	0	
			<b>Total</b>		<b>3</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	
		Bacheliers technologiques toutes séries	Baccalauréat Technologique	Échec au bac	22	2	2	0	0 %
				Sans mention	114	28	28	6	22,2 %
				AB	91	60	60	16	59,3 %
				B	34	33	33	5	18,5 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TB	8	8	8	0	0 %
				<b>Total</b>	<b>269</b>	<b>131</b>	<b>131</b>	<b>27</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
I.U.T. d'Illkirch - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (7967)	Jury par défaut	Autres candidats	En terminale	546	302	241	57	85,1 %
			En réorientation	129	36	28	6	9 %
			Non scolarisés	52	9	4	3	4,5 %
			Scolarité étrangère	10	2	1	1	1,5 %
			Autres	6	1	1	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>743</b>	<b>350</b>	<b>275</b>	<b>67</b>	<b>100 %</b>
		Bacheliers technologiques toutes séries	En terminale	223	119	119	24	88,9 %
			En réorientation	23	6	6	0	0 %
			Non scolarisés	22	6	6	3	11,1 %
			Autres	1	0	0	0	0 %
			<b>Total</b>	<b>269</b>	<b>131</b>	<b>131</b>	<b>27</b>	<b>100 %</b>

## Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. d'Illkirch - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (7967)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	277	193	155	44
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	155	95	79	11
			Autres doublettes	168	48	32	7
		Baccalauréat Technologique	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	192	119	119	23
			Autres doublettes	62	9	9	2



Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	<i>À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.</i>				

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

**Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité**

<b>Formation d'affectation</b>	<b>Jury</b>	<b>Doublette EDS Significatives</b>	<b>Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu</b>	<b>Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)</b>	<b>Nombre de candidats qui ont accepté la proposition</b>
I.U.T. d'Illkirch - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (7967)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	46,2 %	57,4 %	58,3 %	71 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	25,8 %	28,3 %	29,7 %	17,7 %
		Autres doublettes	28 %	14,3 %	12 %	11,3 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

*À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).*

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
I.U.T. d'Illkirch - BUT - Informatique (Statut d'apprenti possible sur tout ou partie des années, au-delà de la première) (7967)	Jury par défaut	Physique-Chimie et Mathématiques & Ingénierie, innovation et développement durable	75,6 %	93 %	93 %	92 %
		Autres doublettes	24,4 %	7 %	7 %	8 %
		<b>Total</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>	<b>100 %</b>

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

**Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité**

*À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.*

## Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes de Première et de Terminale, notamment celles des matières scientifiques (bonification des spécialités NSI et mathématiques)	Relevés de notes - Epreuves du baccalauréat	Essentiel
	Si parcours post-bac existant, résultats et adéquation à la formation	Relevés de notes - Epreuves du baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Remarques des enseignants sur les relevés de notes de Première et de Terminale	Relevés de notes - Double lecture des dossiers par l'équipe pédagogique	Essentiel
Savoir-être	Remarques des enseignants sur les relevés de notes de Première et de Terminale	Relevés de notes - Double lecture des dossiers par l'équipe pédagogique	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Qualité et pertinence du "Projet de formation motivé"	Projet de formation motivé - Double lecture du dossier par l'équipe pédagogique	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun	Aucun	Complémentaire

## Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

### Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

### Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est supérieur à celui donné à l'ensemble des autres matières.

### Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

#### Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

#### Série STI2D

- Systèmes d'information et numérique (EDS)

## Les modalités d'examen des vœux

### Les modalités d'examen des vœux

#### **=> Modalités de lecture des dossiers et de passation des entretiens s'il y a lieu**

Les dossiers sont regroupés en 2 groupes :

*Bacs technologiques toutes séries*

*Autre que bacs technologiques*

Dans le groupe autre que bacs technologiques, Les bacs (nouveaux) généraux ayant pris spécialité Mathématiques ou Numériques et Sciences Informatiques (NSI) ainsi que les bacs S ont une note calculée automatiquement. Les autres dossiers sont évalués à la lecture.

Dans la catégorie bacs technologiques, les filières STI2D sont évalués automatiquement.

Pour les autres dossiers du groupe, ils sont évalués au cas par cas à la lecture (on privilégie les très bons dossiers qui marquent une appétence ou une expérience en informatique).

#### **=> Critères d'évaluation des candidatures (joindre éventuellement les grilles d'évaluation)**

Dans un premier temps, chaque dossier se voit attribuer une note calculée comme une moyenne de notes obtenues en classes de Première et de Terminale dont la pondération dépend de la série de baccalauréat du candidat (détail des coefficients ci-dessous).

Une bonification de 2 points est accordée aux candidats issus des séries STI2D et de l'ancienne série S qui constituent le vivier naturel de notre formation. Concernant les nouveaux bacs généraux, 1 point supplémentaire est ajouté à la moyenne calculée d'un candidat pour le suivi de chacun des enseignements de spécialité suivants en classe de Terminale: Mathématiques et NSI.

Le reste des dossiers a ensuite été examiné individuellement. Un premier objectif a été de traiter les dossiers pour lesquels des manques d'informations ou erreurs de saisie ont empêché le calcul de la note. Nous avons ensuite réparti l'examen des dossiers parmi les enseignants selon certains critères afin d'assurer un traitement homogène au sein de ces groupes. Les critères sont les suivants : bacheliers professionnels (obtenu ou non), bacheliers L / ES (forcément obtenus), autre bac technologique (STMG, ...), bacheliers généraux n'ayant suivi ni Mathématiques ni NSI ni en Première ni en Terminale, autre bacs (obtenus ou non).

Cette première étape donne une note de dossier et permet de présélectionner les candidats que nous convoquons aux tests. Il a été choisi de présélectionner les 486 premiers bacs autres que technologiques (contre 562 l'année dernière) et les 140 premiers bacs technologiques (contre 142 l'année dernière) des deux classements pour un total de 626 présélectionnés. Le passage de cette épreuve donne lieu à 3 notes de questionnaire. Pour chaque note de questionnaire, un bonus est accordé au candidat: 0

point pour un candidat ayant la note la plus basse et 4.5 points environ pour un candidat ayant obtenu la meilleure note. Les candidats convoqués ne s'étant pas présentés à l'épreuve et non excusés n'ont pas de bonus alors que les candidats dont l'absence à l'épreuve a été préalablement justifiée se voient appliquer un bonus correspondant au premier décile de l'ensemble des bonus.

Au final, nous avons classé les 350 premiers dossiers (sur 743 contre 866 l'année dernière) de la liste «Autres» et les 124 premiers dossiers (sur 269 contre 268 l'année dernière) de la liste «BT», soit 60% des 206 dossiers STI2D qui est le parcours techno le plus adapté à notre formation. Avec l'expérience des années précédentes, ces effectifs devraient permettre de pourvoir les places proposées dans ces listes. Les autres dossiers ne sont pas classés.

**=> Détails du calcul des moyennes**

### **Série Générale**

Notes des bulletins

[1] Première – Mathématiques Spécialité

[1] Première – Numérique et Sciences Informatique

[1] Terminale – Mathématiques Spécialité

[1] Terminale – Numérique et Sciences Informatique

### **Série S**

Notes des bulletins

[2] Première - Mathématiques

[2] Terminale - Informatique et Sciences du numérique

[2] Terminale - Mathématiques

[1] Terminale - Mathématiques Spécialité

[1] Terminale - Sciences de l'ingénieur

### **Série STI2D**

Notes des bulletins

[2] Première - Mathématiques

[1] Première - Systèmes d'information et numérique

[2] Terminale - Mathématiques

[2] Terminale - Systèmes d'information et numérique



**=> Barres d'admissibilité/d'admission/éventuellement d'élimination avant lecture**

Les candidats n'ayant pas le bon cursus ou étant en réorientation sans motivation ne sont pas préclassés

## **Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?**

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

## Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

### Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les journées universitaires, les journées portes-ouvertes ou encore les salons d'orientation permettent à tous les candidats de se renseigner sur les formations de l'IUT Robert Schuman auprès des équipes pédagogiques en place et des étudiants en formation. Il est attendu des candidats qu'ils se renseignent sur les contenus des formations et des parcours et démontrent leur motivation à intégrer l'IUT.

**Signature :**

Robert MOSE,

Directeur de l'établissement I.U.T. d'Illkirch